

## OFFRE D'EMPLOI

# ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F) Bassiste

**Date de publication : 03/08/2021**

**Lieu de travail :** Annemasse

**Filière :** Culturelle

**Date limite des candidatures : 22/08/2021**

**Prise de poste : Septembre 2021**

**Type de contrat :** Remplacement congé maternité (durée à déterminer – 9h)

**Statut :** Contractuel

**Catégorie statutaire :** **Cat. B** Assist. d'enseigne. artistique

**Rémunération :** Selon profil

L'assistant d'enseignement artistique est placé, pour l'exercice de ses fonctions, sous l'autorité du directeur du conservatoire de musique. Il est chargé, dans sa spécialité, d'assister les enseignants des disciplines artistiques. Il peut notamment être chargé de l'accompagnement instrumental des classes. Il peut assurer des tâches d'enseignement dans le conservatoire à rayonnement communal. Il est chargé également d'apporter une assistance technique ou pédagogique aux professeurs de musique.

### Missions :

- Animer, donner des cours et assurer un suivi personnalisé du parcours et du projet des étudiants
- Enseigner une discipline artistique musicale :
- Organiser et suivre les études des élèves
- Évaluer les élèves
- Conduire et accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels
- Avoir une pratique artistique
- Assister les enseignants des disciplines artistiques, accompagnement instrumental des classes notamment
- Élaborer et organiser un projet pédagogique en lien avec le projet d'établissement

### Compétences Spécifiques (ensemble de connaissances théoriques et pratiques) :

- Techniques d'animation et de pédagogie de groupe
- Techniques artistiques utilisées dans l'art musical (outils, instruments, logiciels, etc.)
- Méthodes et techniques pédagogiques
- Principes et techniques de conduite de projet

### Compétences Techniques (mise en œuvre d'un savoir pratique ou d'une habilité spécifique) :

#### **1. Enseignement d'une discipline musicale :**

- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Déterminer le champ des compétences à acquérir en lien avec le projet d'établissement
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève

#### **2. Organisation et suivi des études des élèves :**

- Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle
- Identifier les différentes catégories de publics
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Identifier et accompagner le projet personnel de l'élève
- Accompagner l'élève dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation
- Évaluation des élèves

### **3. Évaluation des élèves**

- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif
- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques

### **4. Pratique artistique**

- Se confronter aux différentes productions artistiques sur sa discipline
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques
- Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Effectuer des recherches dans sa spécialité pour faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique
- Participer artistiquement au projet d'établissement
- Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement

### **Organisation de travail :**

Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi.

Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités (locaux mis à disposition : écoles primaires, maisons de quartier, centres culturels, etc.)

### **Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :**

Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement),

Merci d'adresser votre candidature  
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation)**  
à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du  
poste, par mail à :

[recrutement@annemasse-agglo.fr](mailto:recrutement@annemasse-agglo.fr)

<https://www.annemasse-agglo.fr/>